

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 04/12/2023**OBJET : Modification du tableau des effectifs****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 25****Nombre d'exprimés : 29****Date convocation 28/11/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN

Procurations :

Marie-Claire PAQUET à Luc FERJULE

Carine RANSEAU à Liliane BLAISE

Didier RICHERD à Marie-Hélène BERNARD

Alexis VERMOREL à Xavier FELIX

Géraldine BERNOLLIN Directrice Générale Adjointe des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Daniel POMERET expose la modification du tableau des effectifs :

Suppression d'un poste d'adjoint administratif, à temps complet, à compter du 01/12/2023, suite à la démission d'un agent.

Suppression d'un poste d'attaché, à temps complet, à compter du 01/12/2023, suite à la mutation d'un agent.

Suppression de deux postes d'adjoints techniques à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Suppression de trois postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Suppression de deux postes d'agents de maitrises à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Suppression d'un poste de technicien principal de 2ème à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à un avancement de grade.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 01/02/2024, suite à un avancement de grade.

Création d'un poste de rédacteur à temps complet, à compter du 18/12/2023, suite à une mutation.

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à un avancement de grade.

Création de trois postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Création de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Création de deux postes d'agents de maitrises principaux à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 01/01/2024, suite à des avancements de grade.

Autorisation d'un recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent, à temps complet, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi à compter du 01/01/2024.

Le CST du 4 décembre a émis un avis favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

1°) APPROUVE les suppressions et les créations de postes ci-dessus.

2°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

Jean Luc LAFOND